



# LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 30 mars 2021

Volume 42 Numéro 07

## RUBRIQUE MUNICIPALE



### PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Diane D'Astous et Gérald Rioux vous souhaite une bonne quinzaine !

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 7 avril 2021 à 17h00 au 542, rang 4 ouest ou par courriel à:

[lejaseurdesaintvalerien@gmail.com](mailto:lejaseurdesaintvalerien@gmail.com)

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

*Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.*

Diane D'Astous, bénévole responsable



## MOT DU MAIRE

### Situation concernant le COVID-19

Le premier ministre monsieur François Legault a annoncé qu'à compter du 26 mars, la région de la Gaspésie et de la Côte-Nord passeront au code d'alerte jaune **et que pour la région du Bas-Saint-Laurent, le code d'alerte orange sera maintenu**. Les principales mesures restrictives sont :

- 1- Les **contacts sociaux non nécessaires ne sont pas autorisés**, par exemple les rassemblements en famille ou entre amis, etc.
- 2- **Couvre-feu** : Entre 21 h 30 et 5 h du matin, il est interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans le cas d'exceptions dont la liste se retrouve sur le site du CISSS du BSL.

Malgré le fait qu'il n'y a pas eu beaucoup de cas de COVID-19 au cours des dix derniers jours au Bas-Saint-Laurent, la Santé publique a décidé de maintenir le code orange du fait de la présence potentielle d'un variant du COVID-19 au sein de la MRC de Rivière-du-Loup et de près de 40 cas toujours actifs dans la région.

La bonne nouvelle c'est que la vaccination va très bien.

**Au Bas-Saint-Laurent, les personnes de 65 ans et plus (ou année de naissance 1956 et avant) peuvent maintenant prendre rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19. Pour les personnes concernées, allez à l'adresse ci-jointe pour prendre rendez-vous ou communiquez au numéro de téléphone suivant : 1 877 644-4545**

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes\\_de\\_sante/covid-19/20-279-marche-a-suivre-vaccination.pdf?1614260598](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-279-marche-a-suivre-vaccination.pdf?1614260598)

### Les activités du Centre communautaire

A- Centre communautaire : Fermeture des locaux sauf pour les exceptions suivantes:

- a. Autorisation d'accès au centre de conditionnement physique d'un maximum de 2 personnes en respectant les règles sanitaires et du couvre-feu. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec monsieur Alain Lachapelle à l'adresse courriel : [colac@globetrotter.net](mailto:colac@globetrotter.net) ou au 418-736-4322.

- b. Ouverture de la bibliothèque et ce avec respect du nombre de personnes et des règles sanitaires précisées par la Santé publique. Pour les heures d'ouvertures veuillez communiquer avec madame Isabelle Gasse, à l'adresse de courriel suivante : [centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca](mailto:centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca)

### **Séance du Conseil municipal du 8 mars**

Lors de cette séance du Conseil municipal du 8 mars 2021, le règlement 2021-335 a été adopté relatif à l'interdiction de l'usage de certains sacs de plastiques dont la nouvelle date d'entrée en vigueur du règlement sera le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Au cours de la semaine du 8 février le comité Rénovation de la patinoire et le comité Voirie se sont réunis. Pour le comité Voirie, il y a eu une recommandation des membres concernant les travaux prioritaires qui seront réalisés au cours de l'année 2021. Pour le comité Rénovation de la patinoire, une démarche est en cours de réalisation afin d'évaluer les coûts selon les différentes options et de l'ampleur des travaux de réfection.

Robert Savoie, maire

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



### **AVIS DE CONVOCATION**

#### **7<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

L'Organisme à but non lucratif (OBNL) du Centre communautaire de Saint-Valérien vous invite à son assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le ***mardi 13 avril 2021 à 19h00***. En raison des règles de santé publique en vigueur, l'événement se déroulera en mode virtuel. Cela signifie que vous pourrez participer :

#### **• En ligne**

Via la plateforme Zoom en utilisant ce lien :  
<https://us02web.zoom.us/j/89030860081> ID de réunion  
: 890 3086 0081 | Code secret : 315409

Cette AGA est l'occasion pour tous les citoyens de prendre connaissance et adopter le rapport annuel de nos activités et les états financiers de l'organisme. Un plan d'action pour l'année 2021- 2022 sera également présenté. Vous pourrez profiter de ce moment pour soumettre vos suggestions et commentaires sur les actions que pourrait prendre le Centre communautaire pour la prochaine année. Une proposition de modification des règlements généraux sera aussi soumise à l'assemblée.

Les personnes présentes seront appelées à élire deux (2) postes en élection au conseil d'administration, les deux (2) autres postes étant comblés par nomination. Le droit de vote est accordé à toutes les personnes qui assistent à l'assemblée.

<b>Postes en élection (4)</b>	<b>Type d'élection</b>
Citoyens (adulte)	Collège électoral
Élus	Nomination (par le Conseil municipal)
Bibliothèque	Nomination (par la bibliothèque)
Vie sociale et culturelle	Collège électoral

Toute la population est cordialement invitée ainsi que les représentants des nombreux organismes de Saint-Valérien.

Patrick Morin, président |

Centre communautaire de Saint-Valérien

418-736-4183 |

[patrick.morin@globetrotter.net](mailto:patrick.morin@globetrotter.net)

---

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot du président
3. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020
6. Rapport annuel 2020-2021
7. Bilan financier 2020
8. Plan d'action 2021-2022
9. Questions, commentaires et suggestions
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Varia
12. Levée de l'assemblée (vers 20h45)